

Séance du 28 juin 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :
**Accompagnement projet
lotissement communal**

L'an deux mille vingt deux
le vingt-huit juin

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LINTZ Ghislaine

Présents : - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie

Absents excusés : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. GAURENNE Claude

Date de convocation : 24 juin 2022

2022 / 023

Madame la première adjointe rappelle à l'assemblée le projet de lotissement communal sur les parcelles B 216 et B 217.

Elle présente l'offre de « Agence b+p – urbanisme paysage », qui consiste en un accompagnement du projet d'urbanisation de ce secteur. Le montant de la prestation s'élève à 15 150 € HT.

Elle propose à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé de la première adjointe, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Extrait du registre

... **APPROUVE** l'offre de de « Agence b+p – urbanisme paysage » pour un montant de 15 150 € HT,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

*Par Délégation
La 1^{ère} Adjointe
Ghislaine LINTZ*

